

# L'action de la France au Sahel

Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/> ; <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/article/la-coalition-pour-le-sahel> ; <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/article/la-force-conjointe-g5-sahel-et-l-alliance-sahel-250254>

# Le contexte



# Le contexte

- Un vaste territoire qui compte une population de près de 100 millions d'habitants et couvre 5 pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad (réunis au sein du G5 Sahel)
- Un territoire confronté à de multiples difficultés et défis qui contribuent à fragiliser la région et face auxquels la réponse doit être à la fois politique, militaire et favoriser le développement : progression de la menace terroriste et du crime organisé, changement climatique, expansion démographique
- La France, aux côtés de ses partenaires européens et internationaux, est engagée pour soutenir les États du Sahel dans leurs efforts par des actions en partenariat, à la demande des pays africains afin d'éviter que cette zone ne devienne un foyer durable d'instabilité où pourraient s'installer des groupes terroristes et différents trafics (de drogues et d'armes, traite des êtres humains et de migrants), susceptibles de menacer aussi sa sécurité
- En complément du soutien immédiat apporté aux forces armées locales, il est important de faciliter une dynamique de paix et de reconstruction durable sur des fondements solides

# Le soutien militaire aux pays du Sahel

- La France s'est fortement engagée afin de faire barrage à la menace terroriste surtout au Mali :
  - ✓ en janvier 2013, à la demande du gouvernement malien, la France lance l'opération Serval pour repousser les groupes terroristes du Nord du Mali, en appui des forces africaines et maliennes (résolution 2085 du Conseil de sécurité du 20 décembre 2012 rappelant la nécessité que les États membres de l'ONU, tels que la France, puissent appuyer le Mali dans ses efforts pour rétablir la paix et la sécurité) ;
  - ✓ en 2014, l'opération Barkhane succède à Serval pour apporter un soutien plus large des forces françaises aux États membres du G5 Sahel en partenariat avec les armées des pays de la bande sahélo-saharienne, afin que ces États deviennent capables d'assurer leur sécurité de façon autonome

# La Force conjointe du G5 Sahel

- Créé en 2014 sous l'impulsion de l'Union africaine présidée alors par la Mauritanie, le G5 Sahel est un cadre de coopération intergouvernemental
- Une organisation basée à Nouakchott, qui agit sur 2 axes : lutter contre l'insécurité et mener des actions de développement pour désenclaver la zone
- En 2017, les chefs d'États du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad officialisent à Bamako le lancement d'une force conjointe transfrontalière, dont la création est actée par la résolution 2359 du 21 juin 2017 du Conseil de sécurité de l'ONU, portée par la France, et endossée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS/UA)
- Sa mission : mutualiser les efforts dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et le trafic d'êtres humains

# Des missions onusiennes et européennes

- La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), qui fournit aussi un soutien opérationnel et logistique à la Force conjointe (résolution 2391 de l'ONU du 8 décembre 2017) et pour laquelle la France apporte son soutien politique, vise à
  - ✓ soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger de 2015, visant à rétablir la paix au Mali par une décentralisation soutenue, la création d'une armée reconstituée intégrant les anciens groupes armés signataires, et des mesures de développement économique spécifiques au nord du pays ;
  - ✓ protéger les civils ;
  - ✓ appuyer les efforts des autorités maliennes pour stabiliser leur pays
- Des missions européennes appuyées par la France :
  - ✓ EUTM Mali : une mission de formation de l'UE au Mali - depuis 2013, l'UE conseille et forme les forces armées maliennes pour accroître leurs capacités et mieux faire face aux nombreux défis auxquels elles sont confrontées, rétablir l'intégrité territoriale du pays, améliorer le contrôle des frontières en coopération avec leurs partenaires du G5 Sahel et réduire la menace terroriste ;
  - ✓ EUCAP Sahel Mali et EUCAP Sahel Niger : des missions civiles qui assistent les forces de sécurité intérieures de ces pays à travers des formations, du conseil stratégique et de la fourniture d'équipement

# Une action française articulée entre diplomatie, défense et développement : l'approche « 3D »

- Mobiliser pour la sécurité au Sahel : la France mène, grâce à son réseau d'ambassades, une action de plaidoyer auprès de ses partenaires (États, Union européenne, ONU) pour un appui matériel et humain dans la région
- Accompagner le dialogue et la stabilisation :
  - ✓ la diplomatie française œuvre en faveur de la paix en accompagnant le dialogue de toutes les parties autour de l'application des accords de paix d'Alger pour trouver une issue politique et de développement pour une solution durable au Mali ;
  - ✓ le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) finance des projets de stabilisation dans les domaines des actions de déminage, du soutien aux institutions et de la gouvernance locale par la formation des cadres, du soutien aux médias, de la promotion de la citoyenneté
- S'engager pour le développement :
  - ✓ grâce à un effort financier accru du MEAE, l'Agence Française de Développement et d'autres opérateurs français accompagnent des projets de court, moyen et long terme pour favoriser l'accès des populations aux services de base (eau, énergie, éducation, santé) et créer les conditions de leur autonomisation grâce à la formation et l'emploi ;
  - ✓ Dans le cadre de l'Alliance Sahel, la France s'engage aux côtés de l'Allemagne et de l'Union européenne, et de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement pour améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide, dans une logique combinant urgence, stabilisation et développement

# L'engagement européen pour mieux lutter collectivement contre le terrorisme

- En 2019, lors du sommet du G7 à Biarritz, est présenté le Partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel (P3S), porté par la France et l'Allemagne, pour aider au redéploiement des services de l'État et des forces de sécurité intérieure, pour renforcer la chaîne pénale des pays sahéliens ainsi que la coordination des principaux partenaires des pays de la région
- Lors du sommet de Pau, le 13 janvier 2020, la Coalition pour le Sahel est lancée par les chefs d'États de la France, du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, en présence du Secrétaire général des Nations Unies, du président du Conseil européen et du Haut représentant de l'Union européenne, du président de la Commission de l'Union africaine et de la Secrétaire générale de la Francophonie



# La Coalition pour le Sahel : ses objectifs

- Renforcer la visibilité de l'engagement international par l'amplification du soutien international en facilitant les échanges et les interactions, ainsi que l'élaboration d'une approche commune
- Traiter toutes les causes de la crise dans la région du Sahel : l'effort doit porter sur le redéploiement de l'administration et des services de l'État comme sur les besoins de développement ;
- Promouvoir une approche intégrée au niveau régional, comprenant l'ensemble des leviers et acteurs impliqués au Sahel, qu'ils soient militaires, sécuritaires, politiques et de développement, mais sans se substituer aux processus décisionnels existants.
- Faciliter le plein accès de l'aide humanitaire et garantir le respect du droit international humanitaire

# La Coalition pour le Sahel : 4 piliers complémentaires

- Pilier 1 : lutter contre les groupes armés terroristes : l'objectif est de lutter contre les groupes armés terroristes en coordonnant l'ensemble des efforts menés par les armées africaines et la force conjointe du G5 Sahel (FCG5S) avec leurs partenaires – Barkhane, MINUSMA, Task Force Takuba – prioritairement dans la zone des 3 frontières (Mali, Niger, Burkina Faso) par la création des conditions nécessaires aux actions de stabilisation et de développement.
- Pilier 2 : renforcer les capacités des forces armées des États de la région dans le cadre du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel (P3S), notamment l'ensemble des offres de formation et d'équipements au profit des forces armées nationales et de la force conjointe du G5 Sahel (FCG5S), y compris les forces armées en charge de missions de police.
- Pilier 3 : soutenir l'action de l'État et des administrations sur le territoire et favoriser l'accès des populations aux services de base dans le cadre du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel (P3S), afin de coordonner l'ensemble des offres de formation et d'équipement au profit des forces de sécurité intérieure nationales (police, gendarmerie, garde nationale) et des prévôts de la Force conjointe du G5 Sahel pour appuyer le renforcement de l'État dans sa dimension régaliennne.
- Pilier 4 : aider au développement par le biais des deux dispositifs principaux du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel, en vue de répondre aux défis en termes d'emploi, de pauvreté, d'éducation, de santé, d'infrastructures du Burkina, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, ainsi qu'à appuyer le retour des services de l'État et la décentralisation afin de renforcer le lien de confiance entre les autorités publiques et les populations.

# La Coalition en action

- Au 6ème sommet ordinaire du G5 Sahel (25 février 2020, à Nouakchott), en présence des chefs d'État du G5, est réaffirmé l'attachement à la consolidation de la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la poursuite des efforts militaires communs
- En marge de ce sommet et présidée par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, la première Assemblée générale de l'Alliance Sahel permet de mobiliser la communauté internationale autour des engagements communs en matière de développement dans le Sahel en matière d'intervention prioritairement dans les zones les plus fragiles du Sahel, de meilleure articulation entre les piliers sécuritaires et de développement et à renforcer la coordination et la flexibilité des modes d'intervention
- Suite à l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel, les partenaires mobilisés en faveur du Sahel adoptent le principe d'une approche territoriale intégrée pour coordonner, mettre en cohérence et le cas échéant concentrer les efforts dans des zones prioritaires en vue d'une caractérisation commune des zones en crise et fragiles et de définir par et pour les acteurs des 4 piliers des objectifs communs ou partagés